



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS *Séance du 19/07/2022*

L'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf du mois de juillet à dix-huit heures trente heures, le Conseil Communautaire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du **Dr Maryse ETZOL, Présidente**,

Nombre de délégués communautaires en exercice : **16**

Date de convocation du conseil communautaire : **13/05/2021**

PRESENT(E)S : Mesdames Maryse ETZOL, Francette JACQUES, Kénia NEBOT-MALADIN, Géraldine BASTARAUD,
Messieurs Jean-Claude MAES, Guy ACCIPÉ, Jacques MALADIN

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S : Mesdames Maguy FUMONT-SAMSON, Betty BESRY
Messieurs Francois NAVIS, Joel TOTO, Alain TENEBBA, Edmond LANCLAS

ABSENT(E)S SANS EXCUSES : Madame Joselaine GELABALE
Messieurs Camille PELAGE, Jean-Marc HEGESIPPE

NOMBRE DE MEMBRES : Présents = 7 Pouvoir = 0 Absents = 9 Votants = 7

SECRETAIRE : Madame kénia MALADIN-NEBOT

Délibération n°2022-07-19/ 09 : TABLEAU DES EMPLOIS - ETAT DES POSTES BUDGETAIRES DE LA CCMG

Dr Maryse ETZOL, Présidente rappelle que depuis plusieurs années, la Communauté de Commune de Marie Galante s'attache à se structurer pour répondre aux enjeux financiers auxquels elle est confrontée et intègre également les créations de poste liées à la création des services communs mutualisés (DG, Ressources, prévention hygiène et sécurité et informatique) découlant de mise en œuvre du schéma de mutualisation territorial voté par l'EPCI et les 3 communes de l'île entre décembre 2021 et mai 2022.

Dans ce sens et compte tenu de la nécessité de proposer également des annexes budgétaires associées au vote du compte administratif 2021 et du budget primitif 2022 en cohérence avec les grades des agents affectés à la Communauté de Communes de Marie Galante et aux services communs mutualisés, il convient de clarifier le calibrage des postes budgétaires. Cette clarification implique :

- **Sur le budget général :**

- La suppression d'un poste de rédacteur créé pour un contrat de projet de chargé de mission du schéma de mutualisation sur l'année 2021. La mission étant arrivée à son terme, l'agent contractuel a quitté la collectivité, le poste doit donc être supprimé.
- La transformation d'un poste de rédacteur en rédacteur principal 2^{ème} classe (suppression du rédacteur et création du rédacteur principal de 2^{ème} classe) à la suite de la réussite au concours de rédacteur principal 2^{ème} classe d'un agent titulaire du grade de rédacteur. Cet agent est actuellement en poste au sein des services de la Communauté de Communes, il est proposé de procéder à la transformation de son poste actuel pour le nommer rédacteur principal 2^{ème} classe au 1^{er} août 2022



- **Sur le budget AEP :**

- o La transformation d'un poste d'ingénieur en poste d'ingénieur principal (suppression du poste d'ingénieur et création du poste d'ingénieur principal) afin de veiller à la mise en adéquation du poste avec le grade de rémunération de l'agent qui l'occupe.

A l'avenir, le tableau des postes et des effectifs sera actualisé au regard des délibérations prises lors de chaque suppression et/ou création de poste présentée au préalable en comité technique puis en comité social territorial à compter du 1^{er} janvier 2023.

Vu la loi N° 83-634 du 13 juillet modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34 relatif à la création des emplois dans les collectivités territoriales ;

Dans l'attente de l'avis du comité technique du 26/08/ 2022 ;

Considérant la nécessité de clarifier l'état des postes budgétaires de la Communauté de Communes de Marie Galante au regard des effectifs affectés à la Communauté de Communes de Marie Galante et aux services communs mutualisés ;

Vu le rapport de Madame la Présidente ;

Au vu de cet exposé, le conseil communautaire après en avoir délibéré, à 06 voix pour et 1 abstention (Guy ACCIPÉ) :

Décide

ARTICLE 1 : D'APPROUVER les postes figurant dans le tableau des postes budgétaires ci-joint en annexe de la présente délibération,

ARTICLE 2 : D'AUTORISER l'inscription des crédits nécessaires au budget principal et budgets annexes 2022,

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Madame la Présidente à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette affaire, notamment à signer toutes pièces administratives s'y rapportant.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre. Elle pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, devant le tribunal administratif de Guadeloupe. Ce dernier peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Certifié exécutoire compte tenu de :

- la transmission en sous-Préfecture le 28/07/2022

- l'affichage le 28/07/2022

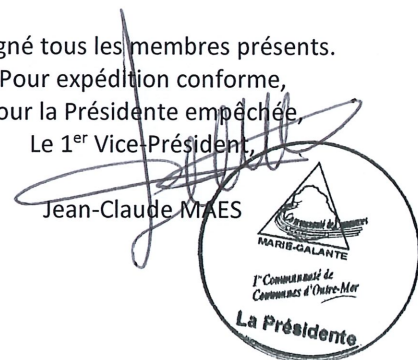
Ont signé tous les membres présents.

Pour expédition conforme,

Pour la Présidente empêchée,

Le 1^{er} Vice-Président,

Jean-Claude MAES



Communauté de Communes de Marie Galante - tableau des postes et effectifs
BUDGET GENERAL

	Postes budgétaires 01/01/2022 (BP 2022)		Postes budgétaires à supprimer	Postes budgétaires à créer	Postes budgétaires 01/07/2022	Effectifs pourvus au 1er juillet 2022		
	Total postes Temps complet	Dont postes rattachés aux services communs mutualisés				Total effectifs temps complet	Non Titulaire	Titulaire
Emploi Fonctionnel	1	1	0	0	1	1	0	1
<i>Directeur général des services</i>	1	1			1	1		1
Emploi de cabinet	1	0	0	0	1	1	1	0
<i>Directeur de cabinet</i>	1				1	1	1	0
	1				1	1		1
Filière administrative	27	3	2	1	26	22	9	12
Categorie A	8	2	0	0	8	7	4	3
Attachés Territoriaux	8	2	0	0	8	7	4	3
<i>Attaché</i>	4	2			4	6	4	2
<i>Attaché Ppal</i>	4				4	1		1
Categorie B	8	1	2	1	7	7	4	3
Rédacteurs Territoriaux	8	1	2	1	7	7	4	3
<i>Rédacteur</i>	6		2		4	6	3	3
<i>Rédacteur Ppal 2CI</i>	1	1		1	2	1	1	
<i>Rédacteur Ppal 1CI</i>	1				1	0		
Categorie C	11	0	0	0	11	8	1	7
Adjoint administratifs territoriaux	11	0	0	0	11	8	1	7
<i>Adjt adm</i>	5				5	3	1	2
<i>Adjt adm Ppal 2CI</i>	5				5	4		4
<i>Adjt adm Ppal 1CI</i>	1				1	1		1
Filière technique	34	2	0	0	34	21	0	21
Categorie A	3	2	0	0	3	1	0	1
Ingénieurs territoriaux	3	2	0	0	3	1	0	1
<i>Ingénieur</i>	3	2			3	1	0	1
<i>Ingénieur principal</i>					0	0	0	0
<i>Ingénieur Hors classe</i>					0	0	0	0
Categorie B	3	0	0	0	3	0	0	0
Techniciens territoriaux	3	0	0	0	3	0	0	0
<i>Technicien</i>	3				3	0	0	0
<i>Technicien Pal 2CI</i>					0	0	0	0
<i>Technicien Pal 1CI</i>					0	0	0	0
Categorie C	28	0	0	0	28	20	0	20
Agents de maîtrise Territoriaux	7	0	0	0	7	7	0	7
<i>Agent maîtrise</i>	6				6	6	0	6
<i>Agent maîtrise Pal</i>	1				1	1	0	1
Adjoint techniques territoriaux	21	0	0	0	21	13	0	13
<i>Adjt tech ter</i>	12				12	9	0	9
<i>Adjt tech ter Pal 2CI</i>	9				9	4	0	4
<i>Adjt tech ter Pal 1CI</i>					0	0	0	0
Total général	63	6	2	1	62	45	10	34

Envoyé en préfecture le 28/07/2022

Reçu en préfecture le 28/07/2022

Affiché le



ID : 971-249710047-20220719-2022_07_19_9-DE

BUDGET AEP

	Postes budgétaires 01/01/2022 (BP 2022)		Postes budgétaires à supprimer	Postes budgétaires à créer	Postes budgétaires 01/07/2022	Effectifs pourvus au 1er juillet 2022		
	Total postes Temps complet	Dont postes rattachés aux services communs mutualisés				Total postes Temps complet	Total postes Temps complet	Total effectifs temps complet
Filière technique	2	0	1	1	2	2	2	0
Catégorie A	2	0	1	1	2	2	2	0
Ingénieurs territoriaux	2	0	1	1	2	2	2	0
Ingénieur	2		1	1	1	1	1	
Ingénieur principal					1	1	1	
Ingénieur Hors classe					1	1	1	
Total général	2	0	1	1	2	2	2	0

Envoyé en préfecture le 28/07/2022

Reçu en préfecture le 28/07/2022

Affiché le



ID : 971-249710047-20220719-2022_07_19_9-DE

BUDGET PORT

	Postes budgétaires 01/01/2022 (BP 2022)		Postes budgétaires à supprimer	Postes budgétaires à créer	Postes budgétaires 01/07/2022	Effectifs pourvus au 1er juillet 2022	
	Total postes Temps complet	<i>Dont postes rattachés aux services communs mutualisés</i>				Total effectifs temps complet	Non Titulaire / contrat de droit privé
Directrice des services portuaires	1	0	0	0	0	1	1
Maitre de port	1	0				1	1
Agent polyvalent	3	0				3	3
Total général	5	0	0	0	0	5	5

Envoyé en préfecture le 28/07/2022

Reçu en préfecture le 28/07/2022

Affiché le



ID : 971-249710047-20220719-2022_07_19_9-DE